

ISABELLE CASSIERS

**Robert Boyer**

Discours de présentation du professeur Robert Boyer



*Le P<sup>r</sup> Robert Boyer en compagnie du P<sup>r</sup> Isabelle Cassiers*

Robert Boyer : homme enthousiaste et généreux, esprit inlassablement curieux et inventif, maître communicatif et stimulant, travailleur acharné, intellectuel engagé, qui prend à bras le corps les questions qui lui tiennent à cœur.

Son dynamisme contagieux l'a entraîné dans un parcours scientifique fécond, brillant et surtout original, solidement établi et pourtant hors des sentiers battus.

Ingénieur de l'École polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées, c'est par les mathématiques qu'il rejoint tout d'abord la science économique. Son bagage lui permet d'ailleurs la plus grande aisance dans la discussion des développements récents et hautement sophistiqués de cette discipline.

Mais la nature des questions qu'il se pose, des questions dont l'enjeu social l'interpelle, le conduit plutôt en marge des courants dominants, à la frontière négligée entre la science économique et les autres sciences sociales : histoire, sociologie, science politique, droit. Et ce voyage aux frontières oriente sa pensée critique vers les racines mêmes de notre discipline, aux fondements épistémologiques de notre savoir morcelé.

Quelles sont ces questions qui jalonnent sa route ?

La première – première en date et peut-être question fondatrice – est celle de *la compréhension des crises*.

Car les premières années de la carrière de Robert Boyer, tout d'abord dans l'administration française, puis au CEPREMAP, centre de recherche renommé, sont contemporaines de l'entrée en crise des économies occidentales. Là où la plupart des analystes ne perçoivent encore qu'un dérèglement passager de nos économies lié aux chocs pétroliers, une équipe de chercheurs français, dont Robert Boyer est une figure dominante, diagnostique précocement l'annonce d'une crise structurelle majeure. Leurs conclusions s'appuient sur une analyse minutieuse de l'évolution en longue période du capitalisme français et américain, qui les conduit à mettre en œuvre une nouvelle conceptualisation de la croissance et des crises, basée sur la notion de *régulation*.

La théorie de la régulation, qui innove dans ses concepts et dans ses méthodes, insiste sur une hypothèse centrale : les acteurs économiques interagissent à partir d'une série d'institutions, de règles du jeu et de conventions, historiquement datées et localement ancrées. Selon l'expression de Robert Boyer, *l'économie est enchâssée dans les rapports sociaux, politiques, juridiques, dans des systèmes de valeurs*.

Loin d'une axiomatique économique coupée du champ des autres sciences sociales, il s'agit de comprendre comment se forment, et comment évoluent, les institutions qui fondent un ordre social et une dynamique économique particulière. C'est dans cette quête que réside le mérite, mais aussi les difficultés du programme de recherche « régulationniste ».

Initiateur de ce programme, Robert Boyer le soutient, le dynamise et l'étoffe constamment, depuis 25 ans.

Par ses fonctions actuelles de directeur de recherche de première classe au CNRS et de directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, par ses enseignements dans plusieurs Hautes écoles et universités, françaises et étrangères, par les séminaires qu'il anime, par ses très nombreuses publications de haut niveau, Robert Boyer partage généreusement sa moisson et suscite sans relâche la mise en chantier de nouvelles recherches, l'exploration de problématiques innovatrices.

Vous présenter l'éventail de ses recherches me demanderait d'adopter son rythme, de « passer au style cursif », selon son expression. Je ne m'y risquerai pas, et je sais qu'il m'excusera de restreindre cette présentation à quelques jalons, parmi ses travaux.

Une méthode historique et comparative a permis l'obtention de résultats originaux dans le domaine de la macro-économie, de l'analyse du progrès technique, du rapport salarial, des formes de la concurrence, des rapports complexes entre l'État et l'économie. Après avoir mis en évidence l'originalité du mode de régulation de l'après-guerre et la manière dont une architecture institutionnelle donnée peut générer une croissance exceptionnelle, Robert Boyer a centré ses recherches sur l'analyse, plus difficile, de l'épuisement d'un mode de régulation, le « fordisme », et sur le processus d'émergence de nouvelles institutions, potentiellement fondatrices d'un changement de régime de croissance.

Ce programme ambitieux appelait simultanément un élargissement du champ des comparaisons historiques, un affinement des méthodes, et une avancée conceptuelle.

Le champ des comparaisons internationales s'est étoffé, notamment à l'occasion de nombreux contacts scientifiques en Amérique latine, et par son intérêt personnel pour le Japon, où il se rend chaque année, et dont – bien sûr – il a appris la langue. Puis vient logiquement la prospective des modes de régulation émergents – par exemple ses interrogations sur la naissance actuelle d'un capitalisme patrimonial – qui conduit alors ses recherches sur le terrain de l'économie internationale. L'espace européen a retenu toute son attention. L'Europe sera-t-elle capable d'innovations institutionnelles susceptibles de canaliser une logique marchande qui, débridée, serait potentiellement explosive ?

L'analyse des institutions, et surtout de leur transformation, s'est constamment enrichie de son ouverture pluridisciplinaire sur le droit, les sciences politiques et l'histoire économique. Et là, le travail de Robert Boyer s'inscrit délibérément à contre-courant du renfort des frontières disciplinaires opéré durant les deux dernières décennies. Il dénonce la « *culture intensive d'un petit nombre de principes fondateurs* » et lui oppose, comme programme de recherche, une « *culture extensive, aux marges de plusieurs disciplines* ». La théorie de la régulation progresse par la confrontation et la transformation d'une série d'outils et d'approches différentes. Initiée par des économistes, elle pioche dans les outils de la macro-dynamique, de la théorie des jeux, de l'économétrie appliquée et en explore les développements récents. Mais elle refuse de s'y enfermer. Reconsidérer la formalisation mathématique de certains phénomènes économiques, après le détour par d'autres disciplines, est devenu un axe important de ses travaux récents.

Ceux-ci débouchent aussi logiquement sur un renouveau conceptuel, alimenté par d'autres courants hétérodoxes, tels que l'économie des conventions, ou la théorie des contrats. Il semble de plus en plus clair que le langage exclusif de la rationalité « stricte » est trop pauvre et trop réducteur pour rendre compte de la façon dont les êtres humains et les groupes sociaux interprètent et déterminent leurs actions et leurs interactions. Collaborer, avec d'autres courants critiques, à la définition de catégories alternatives, n'est-ce pas une avancée majeure de la réflexion scientifique ? Ce type d'avancée, ce saut qualitatif, est à la hauteur des défis lancés par le bouleversement actuel des systèmes capitalistes nationaux et de leur interaction dans la mondialisation.

Voici donc un projet ambitieux, soutenu par les liens que l'*Association recherche et régulation*, dont Robert Boyer est un fondateur, a tissé avec une communauté scientifique riche de plusieurs centaines de chercheurs appartenant à près de vingt pays. Un projet mobilisateur, dans lequel chacun des départements de notre Faculté peut trouver un ancrage pour ses recherches ainsi qu'une occasion de dialogue interdisciplinaire et de fécondations réciproques. Un projet qui devrait aussi nous permettre de répondre au cri sourd des étudiants qui dénoncent une science économique parfois autiste et se plaignent du décalage de l'enseignement par rapport aux grandes questions de notre siècle et à la réflexion critique qu'elles appellent. Non, l'économie n'est pas nécessairement une science dure, avocate du calcul froid dit « rationnel », notre invité est de ceux qui nous convainquent qu'elle peut être une science d'un rationnel chaud, contingent au tissu social dans lequel il se déploie, et nourri de valeurs collectives, bref une science d'un social vivant.

Forts de vingt années de relations scientifiques et amicales avec toi, Robert, nous sommes particulièrement heureux et honorés de t'accueillir aujourd'hui parmi nous.

Pour toutes ces raisons, je vous prie, Monsieur le Recteur, de bien vouloir conférer à Robert Boyer le titre de docteur *honoris causa* de notre Faculté.